



Centre de
promotion de la santé

**CHU
Sainte-Justine**

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Université 
de Montréal



ATTENTION AUX PRODUITS DANGEREUX

Prévenir les intoxications

- Chez les enfants de moins de 5 ans, l'intoxication accidentelle est surtout causée par des produits que l'on retrouve couramment dans les maisons :
 - les médicaments
 - les produits de nettoyage
 - les plantes.
- Ces incidents surviennent le plus souvent :
 - lors de l'utilisation d'un produit nocif
 - au moment où il y a un relâchement momentané de la surveillance du parent, comme répondre à la porte ou au téléphone ou pendant la préparation des repas.

Le saviez-vous ?

- En raison de sa masse corporelle plus faible, une quantité donnée de poison est plus toxique chez l'enfant que chez l'adulte.
- Un changement d'environnement ou de routine comme un déménagement, les vacances, les visites chez des parents ou des amis, sont des moments propices aux intoxications.
- L'absorption de l'acétaminophène est la première cause d'intoxication médicamenteuse au Québec, particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans.

Comment prévenir les intoxications?

La grande majorité des intoxications peut être évitée en posant des gestes simples :

- Garder les médicaments et les produits dangereux hors de la vue et de la portée des enfants :
 - Installer des **loquets de sécurité** aux armoires et aux tiroirs
 - Utiliser des **bouchons de sécurité** pour les divers contenants
- **Lire les étiquettes** avant d'acheter ou d'utiliser un produit chimique ménager
- **Utiliser les produits chimiques ménagers prudemment**, surtout en présence d'enfants
- Installer un **détecteur de monoxyde de carbone** si la maison est équipée d'un foyer, un poêle à bois, un garage attenant à la maison ou tout appareil à combustion. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore pouvant provoquer une intoxication allant de symptômes légers jusqu'à la mort.

À noter

Aucun système de fermeture de contenant n'est parfait. Il faut savoir qu'un enfant est capable d'accéder au contenu d'un récipient même prévu pour résister aux enfants. Il importe donc de **sécuriser l'accès aux produits nocifs**.



Quoi faire en cas d'intoxication?

- Rester calme.
- Si le produit a été avalé, appeler immédiatement le Centre antipoison du Québec (CAPQ).
- Si le produit est entré en contact avec la peau ou les yeux, rincer à grande eau, puis contacter le CAPQ.
- Si un gaz dangereux a été respiré, s'éloigner de l'endroit contaminé et appeler le CAPQ.
- Le lait n'est pas un contrepoison : ne pas en donner
- Ne pas faire vomir l'enfant sans l'avis d'un professionnel de la santé.

À noter

Ne pas oublier qu'un environnement sécuritaire aide grandement à diminuer les risques d'intoxication d'un enfant. La vigilance est un défi de chaque instant!

Neuf fois sur dix, les cas d'intoxication rapportés au Centre antipoison du Québec (CAPQ) sont traités à domicile, grâce aux recommandations et aux conseils donnés par téléphone.



Des ressources disponibles

Centre antipoison du Québec (CAPQ)

- 1 800 463-5060
- Disponible 24/24, 7 jours/7
- www.antipoison.ca

Vidéo

- [CHU Sainte-Justine : Attention : produits dangereux!](#)